

PLFSS 2024 :
**Le Leem prend acte des annonces du Gouvernement et appelle à la
refondation de la politique du médicament**

Dans une interview publiée le 20 septembre 2023 dans Les Echos, le ministre de l'Industrie, Roland Lescure, présente le plan d'économies du Gouvernement sur le médicament et dévoile certaines mesures du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2024.

Le Leem prend acte de ces annonces de nature à freiner la détérioration rapide de la situation du secteur pharmaceutique en France, objectivée par l'Observatoire de l'accès des patients aux médicaments et de l'attractivité en France, publié en juin 2023.

Le Leem tient à saluer la qualité du dialogue avec le Gouvernement et le souci de celui-ci d'améliorer la prévisibilité de la régulation, notamment au travers de l'engagement de stabilisation de la clause de sauvegarde pour 2023 et 2024.

Il sera vigilant à la traduction des engagements gouvernementaux dans la prochaine Loi de Financement de la Sécurité Sociale et à l'exécution de celle-ci.

La régulation prévue pour 2024 reste toutefois à un niveau historiquement élevé. En effet, aux 850 millions de baisse de prix équivalente à 2023 et à une clause de sauvegarde stabilisée à 1,6 milliard d'euros et qui constitue une véritable taxe sur la croissance, s'ajoutent désormais de nouvelles économies sur les volumes (525 millions d'euros). Sur ce dernier point, le Leem entend être force de proposition et demande à être étroitement associé aux actions qui seront conduites par les pouvoirs publics, en lien avec l'ensemble des acteurs de santé.

« Au-delà des annonces, il faut engager de toute urgence avec l'ensemble des acteurs du système la refondation de la politique du médicament, sur la base des constats de la mission « Financement et régulation des produits de santé » qui a récemment remis ses conclusions à la Première ministre, évoquant un système à bout de souffle. Cette refondation devra répondre à trois priorités : l'accès de tous les patients à l'innovation, l'approvisionnement en médicaments du quotidien et le renforcement de l'autonomie industrielle de la France. », souligne Thierry Hulot, le président du Leem.

Contacts presse :

Stéphanie BOU - 01 45 03 88 38 - sbou@leem.org / Virginie PAUTRE – 01 45 03 88 87 – vpautre@leem.org